

Image not found or type unknown



Temps pour la rentrée scolaire

Par **ce SDPS**, le **31/08/2010 à 16:47**

J'aimerais savoir si il existe un texte sur le droit de s'absenter du travail pour la rentrée scolaire ?

Par **rugbys**, le **31/08/2010 à 18:12**

Bonjour,

Il n'est rien prévu dans le Code du Travail à ce sujet. Il faut donc que vous regardiez soit dans la Convention Collective dont vous dépendez, soit dans les accords d'entreprise s'il y en a.
En espérant avoir répondu à votre interrogation.